

LYCÉE BLAISE PASCAL – B.P. 1105 – 76174 ROUEN CÉDEX

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE

Compte-rendu des débats tenus au lycée Blaise Pascal les 1^{er} et 5 décembre 2003, sur l'avenir de l'Ecole, autour du sujet n° 5 : « Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ? »

Le 1^{er} décembre, 25 personnes ont participé au débat : deux tiers de professeurs de l'établissement, un tiers de parents d'élèves, un élève.

Le 5 décembre, 10 personnes ont participé au débat : pour moitié des professeurs et des parents, pas d'élève.

De ces débats ressortent des réflexions mais également des propositions pour améliorer le fonctionnement de l'institution scolaire.

L'analyse du sujet n° 5 a conduit à formuler les idées suivantes, bases de la discussion :

- les étapes sont l'entrée et la sortie de l'école primaire et élémentaire, l'entrée et la sortie du collège, et l'entrée et la sortie du lycée, qu'il soit général, technologique ou professionnel.
- le socle commun : en matière de connaissances (savoirs), compétences (savoir-faire), comportement (savoir-être).

1°) Quel socle commun de connaissances et de compétences : un bilan.

- Un consensus s'est trouvé pour dénoncer les Itinéraires de Découvertes au collège et les Travaux Personnels Encadrés au lycée selon les considérations suivantes : ces heures profitent surtout aux élèves qui ne sont pas en difficulté. Elles creusent en réalité l'inégalité des chances entre les élèves autonomes et ceux qui ne maîtrisent pas les acquisitions fondamentales (à savoir la langue française, la compréhension d'un document, le tri des informations). Ensuite, ces heures induisent l'idée perverse que l'on peut parler de ce que l'on ne connaît pas. Les sujets sont en effet trop ambitieux.
- Cette même inadéquation entre la prétention des sujets traités dans les diverses disciplines en vertu des programmes officiels, et la capacité pour les élèves de les traiter, conduit à baisser les exigences, et à ne pas assez insister sur les acquisitions fondamentales.
- Parents et enseignants considèrent que l'écart est trop grand entre certaines étapes de la scolarité. Par exemple, entre la seconde et la première, et notamment la première scientifique,

les élèves sont mis en difficulté car en seconde, ils n'acquièrent pas les bases. Des programmes qui misent plus sur l'attractivité qu'ils peuvent représenter pour des jeunes que sur les savoirs de base causent beaucoup de tort : dans le cycle terminal, les élèves ne peuvent tout assimiler. Est-ce là une des causes de la baisse manifeste des exigences des épreuves du baccalauréat ?

- Les participants se sont aussi accordés pour dire que l'école doit permettre aux élèves d'avoir un métier, certes, mais surtout de rendre les élèves capables de suivre une formation pour un métier. Cela renforce l'idée d'un tronc commun de disciplines qui forment l'esprit des élèves en insistant sur la méthode, et sur l'acquisition de connaissances qui leur permettent à terme d'être des citoyens conscients et actifs.

- La question de l'orientation a elle aussi été posée. En effet, le prestige d'un bac général scientifique attire beaucoup de familles et d'élèves, alors qu'il ne convient pas à tous. Il est temps de revaloriser d'autres filières, en renforçant les exigences dans ces dernières.

- Au final, le constat s'impose d'élèves qui connaissent les règles, mais ne les appliquent pas. Ils peuvent acquérir certaines compétences mais, ces dernières sont perdues lorsqu'elles ne sont ni sanctionnées, ni utilisées.

2°) Propositions pour recentrer l'apprentissage autour des acquisitions fondamentales et une réelle exigence :

- Les connaissances élémentaires pour être retenues doivent être pratiquées et répétées. La mémorisation devrait être remise à l'honneur pour éviter l'attitude consumériste des élèves. En français par exemple, un consensus a été établi à propos d'une nécessaire réhabilitation de la valeur de l'orthographe, et des mérites de l'exercice de la dictée (celui-ci permettant en outre de transmettre la culture des textes).

- Les diplômes sont les vrais jalons qui sanctionnent chaque étape de la scolarité. Le socle commun de connaissances doit être évalué : le brevet des collèges doit devenir le premier diplôme digne de ce nom, c'est-à-dire un examen exigeant, conditionnant l'entrée en classe de seconde du lycée.

- L'autorité des équipes pédagogiques et du conseil de classe doit impérativement être indiscutable de façon à ne pas relativiser l'appréciation de l'acquisition du socle commun de compétences. L'avis du conseil de classe devrait être ferme et définitif en matière d'orientation et de redoublement.